



Décembre/Janvier
2026

Vivre à Bétheniville



Sommaire

Vœux de Mme le Maire	page 2
État Civil	page 2
Compte-rendu du 05/12/25	page 3
Actualités	page 4
Vie associative	page 6
Retour en images	page 8
Informations diverses	page 12
Agenda	page 12

Actualités « Hommage à Jean-Jacques Gouault »



Vie associative « Roller »



Retour en images « Téléthon »



Vœux de Mme le Maire

Chères Béthenivilloises, Chers Béthenivillois,

"L'année 2025 restera marquée par la disparition de notre Maire, Jean-Jacques. En ce début d'année, nous avons tous, élus et habitants, une pensée toute particulière pour lui, son engagement et l'héritage qu'il nous a laissé."

Le contexte actuel, tant sur la scène internationale que nationale, continue d'impacter nos finances locales. Cette année encore, les aides de l'État et des collectivités supérieures ont été réduites. Malgré ces contraintes budgétaires, nous nous sommes efforcés de poursuivre avec détermination les projets initiés par Jean-Jacques.

« C'est avec plaisir que je vous annonce l'avancement de deux dossiers majeurs pour notre commune : les travaux du nouveau lotissement débuteront prochainement. Parallèlement, le chantier de la route du Lohan, axe indispensable pour desservir la future caserne des pompiers, sera également lancé en ce début d'année. »

Cependant, je dois vous informer d'un contretemps concernant la construction du magasin Intermarché. Le début des travaux, initialement prévus fin décembre 2025, est retardé. En effet, nous devons régler un problème administratif et nous sommes toujours dans l'attente du résultat des fouilles archéologiques.

Comme vous le savez, j'ai repris les fonctions de Maire pour mener à bien la fin de ce mandat. Je tenais à vous informer personnellement que je ne briguerai pas un nouveau mandat lors des prochaines élections. C'est votre confiance et votre soutien constant qui m'ont permis d'avancer au mieux pour notre commune, et je vous en remercie du fond du cœur.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année 2026, placée sous le signe de la santé et de la sérénité.

Toute ma sympathie

Marianne Lecomte

Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune de Bétheniville

Rédaction

Commission Communication
de la commune de Bétheniville

Vous souhaitez contribuer ? Vous pouvez envoyer vos articles à l'adresse mail ci-dessous :
communication@mairie-betheniville.fr

Rédacteurs

Isabelle Boucksom
Valérie Broutin
Emmanuel Chonion
Sonia Corpant
Dominique Feucher
Maxime Gouris
Jacqueline Ladeuille
Aurélie Millart
Christophe Terroine

Mise en page

Sonia CORPART

Merci à Abby Taquet, pour sa participation en tant que stagiaire de 3ème à la mise en page.

**Un grand merci à Michel Lombard
pour ses photos**

ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour leur participation à la distribution .

Etat Civil

Mariage - Avec tous nos vœux de bonheur

LEGUÈBE Florent, Xavier et FAYTRE Fabienne,
Virginie, le 10 janvier 2026

Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2025

Présents : Mme Marianne LECOMTE, Mme Gina BUCHE, Mme Annie LE MOUELLIC, M. Frédéric CHARTON, Mme Isabelle BOUCKSOM, Mme Odile LOMBARD, M. Jean-Pierre PALLADINI et M. Arnaud DESSERTENNE

Absents : M. Luc APPERT représenté par Mme Gina BUCHE, M. Maxime FRANÇOIS représenté par M. Frédéric CHARTON, M. Emmanuel CHONION représenté par Mme Isabelle BOUCKSOM, Mme Nataly MATHE représentée par Mme Marianne LECOMTE, M. Franck COPITET, Mme Georgina COPITET.

Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 17 octobre 2025 -Validation

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du centre de gestion de la Marne

Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune à un contrat d'assurance collective proposé par le Centre de Gestion, conformément à la réglementation de la Fonction Publique Territoriale.

Ce contrat, souscrit auprès de CNP Assurances (courtier : Relyens SPS), prendra effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans. Il permet de couvrir une partie des dépenses liées aux arrêts de travail des agents (indemnités journalières), à hauteur de 90 % des obligations statutaires.

Sont concernés :

- les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL,
- les agents à temps non complet (moins de 28 h) et les agents non titulaires relevant du régime général et de l'IRCANTEC.

Le contrat est résiliable chaque année, sous réserve d'un préavis de 6 mois.

Le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires et à choisir les options de couverture (charges patronales, primes, indemnités, etc.).

Cette décision vise à sécuriser financièrement la commune tout en garantissant une meilleure protection sociale à ses agents.

Protection sociale complémentaire – Couverture santé des agents

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics, les collectivités territoriales auront l'obligation, à compter du 1er janvier 2026, de participer financièrement à la couverture santé de leurs agents.

Afin de répondre à ces nouvelles obligations légales et de garantir une couverture adaptée, le Centre de gestion de la Marne a décidé de lancer un marché départemental pour proposer aux collectivités et à leurs agents une offre de santé performante et conforme à la réglementation, applicable à partir du 1er janvier 2027.

Le Conseil municipal a donc décidé de donner mandat au Centre de gestion de la Marne pour organiser la mise en concurrence et sélectionner un ou plusieurs organismes d'assurance, en vue de conclure des conventions de participation pour la couverture du risque santé des agents.

Cette démarche permettra à la commune de bénéficier d'une solution mutualisée, sécurisée et adaptée aux besoins des agents.

Mise à jour des commissions municipales

Mme le Maire explique qu'une rectification est à noter dans la délibération N° 50 concernant l'actualisation des commissions municipales en date du 26 septembre 2025 : Mme Gina BUCHE a été nommée présidente de la commission salle des fêtes.

Budget principal de l'exercice 2025 Décision modificative N°3—Autorisation de Virement de crédit pour paiement d'une Subvention exceptionnelle :

BATJ

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, une décision modificative du budget 2025 afin de permettre le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Bétheniville à toutes jambes (BATJ).

Cette aide financière est destinée à l'achat de matériel nécessaire à la participation de l'association au Téléthon 2025, action solidaire soutenue par la commune.

Proposition de vente de terrain de M. OUDIN Jean-Pierre à la commune

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle de terrain de 385 m², située à proximité de la station d'épuration, appartenant à M. Jean-Pierre Oudin.

Le terrain sera acheté au prix de 2 € le m², soit un montant total de 770 €, et pourra servir de zone de dépôt de matériel pour les agents communaux.

Le Maire est autorisé à signer l'ensemble des actes nécessaires à cette acquisition.

Les frais liés à la transaction seront pris en charge par la commune.

L'acte sera établi par Maître Rossignol, notaire à Attigny (Ardennes).

Proposition de vente de terrain de M. HERBIN à la commune

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle de 106 m², située à proximité des logements Nov'Habitat, proposée par M. Herbin à l'euro symbolique.

Ce terrain permettra à la commune d'envisager un aménagement de places de stationnement afin d'améliorer le cadre et le confort de circulation dans le secteur.

Le Maire est autorisé à signer l'ensemble des actes nécessaires à cette acquisition, les frais afférents étant pris en charge par la commune.

Location des mange-debout de la salle des fêtes

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de réduire le tarif de location des mange-debout de la salle des fêtes à 5 € l'unité (au lieu de 10 €), à compter du 8 décembre 2025.

Cette mesure vise à faciliter l'accès au matériel pour les administrés lors des événements et cérémonies.

Informations et questions diverses

- **Accès au disjoncteur électrique** : Lors du tournoi de pétanque du 28 septembre, le disjoncteur du complexe sportif a disjoncté. Il se trouve dans le local du foot, ce qui complique l'accès. La commune étudie avec ses services une solution adaptée.

- **Bordures et bus** : Les bus endommagent régulièrement les bordures de la place du 8 mai 1945 et les barrières du Crédit Agricole lors des demi-tours. La commune a signalé le problème à Reims Mobilité et va travailler avec le service voirie du Département pour trouver une solution.

- **Livrasons rue de la Neuville** : Des problèmes d'orientation pour les chauffeurs se rendant au hangar de M. Ponsin ont été signalés. Une signalisation sera installée pour faciliter l'accès.

Recours de la commune de Pontfaverger :

- Le premier recours a été rejeté par le Tribunal Administratif. Pontfaverger doit verser 1 500 € de frais à Bétheniville.

- **Vente terrain zone Le Lohan** : La transaction avec M. Ragot est décalée d'un an suite au recours de Pontfaverger. Un avenant au contrat a été signé.

- **Auto-école Craby Conduite** : La commune a lancé une procédure pour obtenir le paiement des loyers impayés et l'expulsion de l'auto-école. Le bail est maintenu jusqu'au 31 janvier 2026, mais un ultimatum est fixé au 19 décembre 2025 avant passage au tribunal le 14 janvier 2026.

- **Panneaux** : pour la **Commune sportive du Grand Est**, un panneau offert par le CROS sera complété par deux autres panneaux aux entrées principales.

- **Drone** : Mme Isabelle Boucksom a présenté les photos aériennes des installations sportives. Ces images serviront pour la signalisation et les projets futurs.

1ère édition du Marché De Noël du périscolaire

Un immense merci à toutes et à tous !

Notre marché de Noël du **Mercredi 10 Décembre 2025** a rencontré un véritable succès : des créations magnifiques, une ambiance chaleureuse, des décorations soignées...

Pour une première édition, vous avez relevé le défi avec brio, et nous en sommes très fiers.

Un grand merci aux enfants, aux familles et à toute l'équipe pour leur enthousiasme, leur énergie et leur bonne humeur.

Grâce à vous, petits et grands ont passé un moment inoubliable : mission accomplie !

Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle de fêtes.



Hommage à Jean-Jacques Gouault

Le samedi 13 décembre, en hommage à notre maire Jean-Jacques Gouault décédé le 15 juillet 2025, une plaque commémorative a été dévoilée afin de donner son nom au complexe sportif. Il avait tant œuvré pour cet ensemble sportif que le conseil municipal a très rapidement voulu qu'il porte son nom. De nombreux habitants étaient présents pour ce moment plein d'émotion, suivi d'un verre de l'amitié. Pour l'illustrer nous avons choisi de partager le discours de Mme Marianne Lecomte, maire de Bétheniville.

Mesdames, Messieurs bonjour merci de votre présence.

Nous sommes rassemblés ce jour pour rendre un dernier hommage à notre défunt MAIRE JEAN JACQUES GOUAULT qui nous a quitté il y a 5 mois.

Durant 11 années, Jean Jacques a œuvré sans relâche pour faire de notre commune de BETHENIVILLE un village sportif.

Jean-Jacques a toujours considéré que le sport était un moyen efficace d'intégration social et de bien-être.

Il comptait sur le monde associatif pour mettre en avant ses valeurs.

Dès son premier mandat, chaque année un nouveau projet pour offrir une activité sportif pour tous les âges aussi, Jean-Jacques a commencé par créer 2 aires de jeux pour les tous petits puis la restauration du terrain de tennis, s'en est suivi par la création du terrain multi sports pour les ados, la création de la piste de roller, la création de la piste de BMX, la création du parcourt de santé. Il a refait le terrain de pétanque, rénové le terrain de foot pour finir par l'installation du rocher d'escalade et la tyrolienne pour les pré-ados.

Soucieux du bien-être de chacun, il nous a fait installer des tables, des bancs ainsi que des îlots de fraîcheur pour faire de ce complexe un endroit agréable et convivial.

Bravo Jean-Jacques, ta ténacité est récompensée car le 28 novembre, c'est avec honneur, non sans une grande émotion que BETHENIVILLE a reçu le label du village sportif 2026-2030 qui sera officiellement posé par le GRAND EST en février

Jean Jacques, le jour de tes obsèques nous t'avons dit que ce complexe sportif dont tu étais si fier porterait à jamais ton empreinte. Aujourd'hui c'est avec gratitude que nous pouvons te dire que ton complexe sportif portera à jamais ton nom :

LE COMPLEXE SPORTIF JEAN JACQUES GOUAULT

Merci Monsieur le Maire



Vie Associative

Gym douce

Dernier cours de gym pour cette période avec notre coach Elliot, suivi d'un petit pot de fin d'année.



Roller



Retour sur le deuxième jour de l'interzone à Wittenheim pour cette fois-ci la vitesse.

Journée intense avec prise de vidéo des courses puis debrief et analyses directes après chaque manche afin de rectifier le tire pour les manches suivantes.

Ça porte ses fruits mais toujours du travail à faire à l'entraînement.

Trois podiums quand même au total :

Deux pour Tom en poussin

Un pour Milana

Félicitations à tout le monde car le niveau technique monte tranquillement mais sûrement.

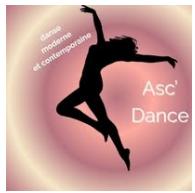
Merci aux parents accompagnateurs d'être là également.

Merci à ASPHALTE ROLLER pour l'organisation.



ASC'Dance

ASC 'Dance a eu le plaisir d'organiser son tout premier événement : le Goûter de Noël.



Un moment magique placé sous le signe de la danse, du partage et de la convivialité, avec en surprise la venue du Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants (et des grands !).

Rires, musique, gourmandises et petits pas de danse étaient au rendez-vous pour célébrer Noël tous ensemble.

Un immense merci à tous les participants, aux familles et à ceux qui ont contribué à la réussite de ce bel événement. Ce n'est que le début... restez connectés pour les prochaines aventures d'ASC Dance.



Association sportive de Bétheniville



L' A. S BETHENIVILLE relance cette saison, ce qui avait été la base du projet, il y a maintenant 30 ans, le football pour les petites catégories

Nous sommes heureux de vous présenter la relève : les U6/U7 de BETHENIVILLE .



Ce projet de redémarrer les petites catégories, est né lors du forum des associations ou d'une idée lancée un peu sans savoir si nous allions y parvenir, s'est transformé en total réussite, car à ce jour nous comptons 16 joueurs dont 3 féminines et 3 petits nés en 2021 en pré-formation.

La réussite est aussi du à la confiance de Bruno Marland président, Corinne Leroy vice présidente et Annabel Chaudron, secrétaire, qui ont cru au projet , mais aussi aux parents et sponsors qui nous font confiance

Pour encadrer les petits , Dominique Feucher et Pascal Demissy ont été rejoint par Mathieu Haladuda et Florian Manil deux anciens joueurs, qui ont fait les beaux jours du club .

Les premiers plateaux , le premier tournoi de Juniville la première coupe et la première médaille va rester long-temps dans la mémoire des p'tits loups.

La galette des rois a été l'occasion de la remise des équipements par nos sponsors, qu'ils en soient remerciés.



Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi et samedi en fonction des plateaux, sur le terrain de BETHENIVILLE ou sur le CITY et suivant la météo.

La suite : le projet de lancer une équipe U8/U9 pour la saison 2026/2027

De quoi voir plus grand pour notre club qui compte déjà une U18, qui a réussi une belle entame de saison, se mêlant à l'accession en D1 pendant une grande partie de la 1ere phase, et nos valeureux vétérans en championnat UFOLEP.



Vous pouvez contacter l'AS BETHENIVILLE pour tous renseignements .

Roller en Indoor



À Annecy, Tom, Milana, Flora et Evan ont porté haut les couleurs du club lors de la manche qualificative indoor, avec notamment un podium pour Tom (3e en vitesse) et Milana (2e en fond).

À Nancy, un indoor relancé après 11 ans a réuni 10 patineurs, dont Clément pour sa première compétition, confirmant la belle progression du groupe. Bravo à tous !



Retour en Images



SAMEDI 6 DECEMBRE 2025



COLOR MOV' POUR LE TELETHON

A BÉTHENIVILLE,
ON A BOOSTÉ
SON TÉLÉTHON.
MÊME PAS PEUR
DES COULEURS.



Le samedi 6 décembre, les associations Bétheniville A Toutes Jambes et Bétheniville En Fête ont organisé une nouvelle fois le Téléthon dans notre commune.

La totalité des participations sportives et gourmandes a été reversée par les associations à l'AFM Téléthon et s'élève à 1550€.

Merci à nos soutiens, la mairie de Bétheniville et les Etablissements Girard, sponsor fidèle et généreux.

Merci à tous les bénévoles, à notre Dj Mouss51. MERCI A TOUS de votre participation et de votre générosité.





La tournée du Père Noël avec BATJ



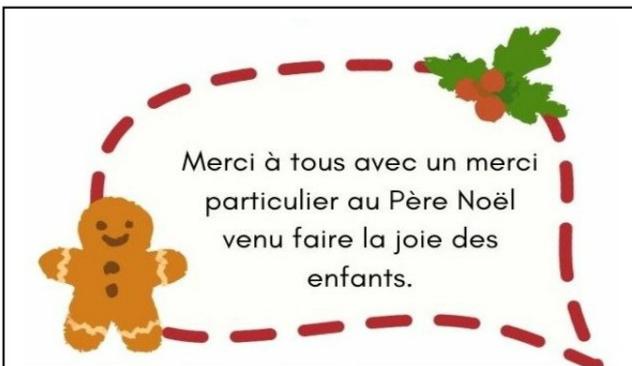
Cette année encore, l'association Bétheniville à toutes Jambes avaient donné rendez-vous à tous ceux qui souhaitaient participer à la fameuse tournée du Père Noël. Le succès a été encore une fois au rendez-vous et les participants encore un peu plus nombreux cette année ont répondu à l'appel.



La troupe s'est donc promenée dans le village au rythme des chants de Noël et avec des douceurs partagées (vin chaud, chocolat chaud, madeleines, bonbons offerts par l'association, et des petits moelleux offerts par Monsieur Dufour Mickael).



Cette année,
Monsieur Descarrier
Philippe avait fabriqué
un magnifique traineau
de transport.



Fêtes de Noël à l'école



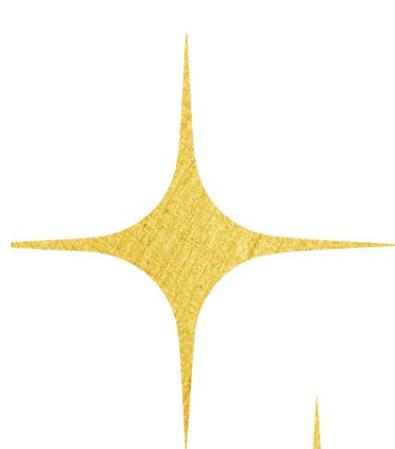
À l'approche des fêtes de Noël, l'école s'est réunie à la salle des fêtes pour un moment convivial mêlant danse et goûter de Noël. Les enfants ont pu se régaler avec les gourmandises préparées par l'équipe enseignante mais aussi grâce aux délicieux biscuits préparés pour l'occasion par Madame Blainville, que nous remercions chaleureusement.

La mairie, qui avait très gentiment mis la salle à disposition, a également organisé la visite surprise du Père Noël, pour la plus grande joie des enfants.

Nous adressons un grand merci à notre commune pour son soutien constant, ainsi que pour les sapins offerts aux classes de maternelle.

Nos remerciements vont également au Grand Reims pour le grand sapin fourni pour le hall de l'école. Toutes ces attentions ont été très appréciées par petits et grands.





Informations diverses

Rappels

• Rappel - caméras de surveillance

Il est interdit de filmer la voie publique, les trottoirs, la chaussée, les espaces communs ou les propriétés voisines, même partiellement, y compris pour la protection d'un véhicule.

Merci de votre vigilance et du respect de la réglementation.

• Rappel – recensement citoyen à 16 ans

Tout jeune Français doit se faire recenser en mairie dès l'âge de 16 ans. Cette démarche est obligatoire et permet notamment de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Une attestation de recensement est délivrée : elle est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

• Rappel - déjections canines

Les déjections canines sur la voie publique sont interdites. Conformément à la réglementation en vigueur, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser immédiatement les crottes de leur animal, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €. Par respect pour la propreté de notre commune et le cadre de vie de tous, merci d'adopter les bons gestes.

Des sacs sont à votre disposition à la mairie.

• Location de Vaisselle

" Bétheniville en Fête " met à disposition de la vaisselle en location pour vos événements dans la salle des fêtes !

Plus d'informations au [07.65.73.89.98](tel:0765738998)

ou bethenivilleenfete@gmail.com

• Permanences Solidaribus

Tous les 3èmes mardis du mois.

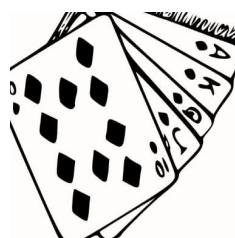
La prochaine permanence aura lieu le mardi 17 février de 13h30 à 15h30, à la salle des associations.

Le SolidariBus est une antenne mobile du Secours populaire français.

Il propose un lieu d'accueil, d'écoute et de solidarité, accompagne les personnes en difficulté, facilite l'engagement bénévole et sert de point de collecte de dons matériels et financiers.



15/02/26	Concours belote organisé par le club de Poker
07/03/26	Loto organisé par l'ASB
15/03/26	Élections municipales 1er tour
22/03/26	Élections municipales si 2ème tour
21/03/26	Loto organisé par « Bétheniville en Fête »
29/03/26	Marché artisanal et randonnée gourmande organisés par BATJ
30/05/26	Concours Pétanque organisé par l'ASB



CONCOURS DE BELOTE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE POKER LES 100 CLUBFIXS

LE 15 FEVRIER 2026 À 13H30

SALLE DES FETES DE BETHENIVILLE 51490

60 EQUIPES MAXIMUM

16E PAR ÉQUIPE



VENEZ TENTER VOTRE CHANCE ET PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL !

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE.

UN LOT POUR TOUS LES PARTICIPANTS

INSCRIPTION MR ANCHET 06.79.53.54.81